

217C2403
FR0000121881-DIV40

12 octobre 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

HAVAS
(Euronext Paris)

Le 11 octobre 2017, la société Vivendi a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire qu'elle envisage de déposer visant les titres de la société HAVAS¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres HAVAS sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société Vivendi le 11 octobre 2017.